

Avril
2022

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



YFFINIAC : SAVOIR S'ASSOCIER !

DOSSIER SPÉCIAL

Budget 2022

ENFANCE JEUNESSE

Forum emplois des jeunes

SPORTS LOISIRS ET CULTURE

Le mois du numérique s'installe
à la médiathèque



Dimanche 20 février

Le Club d'échecs « ramène des coupes à la maison » du championnat de Bretagne d'échecs jeunes, à Pontivy. Qualifiés grâce au championnat départemental, les 2 jeunes Yffiniacais ont brillamment représenté le club lors de ce tournoi.

En U12, Alexandre Masson se classe 18^{ème} avec 3,5 points sur 7, il manque de peu le championnat de France et en U8, Ancelin Morvan réalise une superbe performance en prenant la 3^{ème} place du tournoi garçon, avec 4,5/ 7. Il se qualifie ainsi pour le championnat de France à Agen, au mois d'avril. Une très belle victoire pour Ancelin et le club, (ici sur la photo en tee-shirt rouge).

Samedi 26 février

Yffiniac Judo n'en finit pas de faire des émules ! On continue de suivre de très près Lyse Versmisse qui progresse maintenant avec le pôle France de Bordeaux, mais le club regorge de champions de tous âges notamment grâce au talent des entraîneurs.

Ici en photo une équipe de benjamins qui disputait le championnat des Côtes d'Armor de judo par équipe. Un ensemble composé des sportifs d'Yffiniac mais aussi de l'AL Langueux. Ils remportent ensemble la médaille d'or et sont qualifiés pour le championnat de Bretagne le 9 avril à Vannes.

Et bien d'autres médailles ! Notamment pour Zackary Quentin, médaille d'or au championnat de Bretagne minimales ou encore Thierry Berthez, médaille d'or également en catégorie vétérans lors du Tournoi national vétérans d'Elven dans le Morbihan.



Vendredi 18 Mars

Deux fois par mois selon les opérations en cours, les gendarmes viendront sur le terrain épauler le policier municipal d'Yffiniac.

L'objectif est de passer à vélo dans des lieux difficiles d'accès pour les patrouilles en voiture et d'apporter une meilleure proximité aux habitants et commerçants, comme ici de passage devant la boutique de Mille & une fleurs.



Dimanche 27 mars

Des couleurs, du soleil, du sport et du fun, voilà le programme qu'a offert le Yffi'color Run à ses participants. Ils étaient presque 800 à avoir participé à ce premier événement organisé par l'Amicale Laïque. Un véritable succès avec plus de 60 bénévoles de plusieurs associations venus en renfort !

Échauffement en musique, course et marche, chacun a pu participer à cette journée placée sous le signe de la convivialité et du beau temps.





Le Sillon - Avril 2022



SOMMAIRE

Dossier : le budget

COMPRENDRE LE BUDGET
QUESTIONS À L'ADJOINTE AUX FINANCES
LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
LE FONCTIONNEMENT ET L'INVESTISSEMENTP.4-P7

Actualités municipales

CONFÉRENCE PRÉSIDENTS D'ASSOCIATION : UN SUCCÈS
ANNICK GILLETTE : UN DÉPART REMARQUÉ.....P.8

Enfance Jeunesse

FORUM EMPLOI JEUNES : RENDEZ-VOUS IMMANQUABLE
ÉCOLE SIMONE VEIL : APPRENTISSAGE À VÉLO
ÉCOLE SAINT-AUBIN : CYCLE AUTOUR DU CIRQUE.....P.9

Sports, loisirs et culture

LE MOI(S) DU NUMÉRIQUE : RÉINVENTER L'HISTOIRE
PROGRAMME DE LA FÊTE DU PRINTEMPS
VOS ANIMATIONS EN AVRIL.....P.10

Conseil municipal / MinoritéP.11

Urbanisme / État-civil.....P.12



Election présidentielle

Mode d'emploi

Je vote

Le Président de la République est élu au suffrage universel direct par les électeurs français lors de l'élection présidentielle. Son mandat dure 5 ans et est renouvelable 1 fois. Pour être élu, le candidat doit obtenir plus de la moitié des suffrages exprimés : ensemble des bulletins de vote déposés dans l'urne, déduction faite des votes blancs (absence de bulletin de vote ou bulletin de vote sans indication) et des votes nuls (bulletins de vote déchirés ou annotés). Si aucun candidat n'est élu lors du 1^{er} tour, les 2 candidats arrivés en tête sont autorisés à se présenter au 2^{ème} tour, qui a lieu 2 semaines après le premier tour.

>>> Élection présidentielle 2022 : 10 & 24 avril

Qui peut voter ?

- Toutes les personnes françaises de plus de 18 ans inscrites sur la liste électorale.
- Les majeurs sous tutelle inscrits sur la liste électorale de la commune.

Où dois-je voter ?

En fonction de votre lieu d'habitation, un numéro de bureau vous est attribué. Vérifiez dans quel bureau de vote vous êtes affecté sur votre carte d'électeur. Si vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur, veuillez-vous rapprocher du secrétariat général de la mairie avant le jour du scrutin.

4 bureaux pour l'ensemble de la commune mais un lieu unique pour voter :

Salle des Fêtes, rue des Grèves
Horaire : 8H -19H

Présenter obligatoirement une pièce d'identité et carte d'électeur fortement recommandée. L'électeur pourra signer avec son crayon (noir au 1^{er} tour, bleu au 2^{ème} tour).

Le port du masque est très fortement recommandé.

Contact : Secrétariat général : 02.96.72.60.33 / accueil@yffiniac.bzh

A NOTER

Anniversaire marché
Dimanche 17 avril

Paniers garnis à gagner,
animation musicale,
chasse aux oeufs avec le
comité d'animation.

YFFINIAC

Budget 2022



LES CHIFFRES CLÉS

IMPÔTS



d'augmentation des taux municipaux

BUDGET TOTAL



11,9 M€*

* M€ : million d'euros

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



4,5 M€

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



7,4 M€

ENCOURS DE LA DETTE



1,2 M€

Soit 231€ / habitant

Comprendre le budget

Le budget de la Commune présente les recettes attendues et les dépenses programmées pour l'année.

Il est contraint par des recettes récurrentes et globalement stables et doit permettre le financement des dépenses de fonctionnement et d'investissements

La section « fonctionnement » concerne la gestion courante de la collectivité. La section « investissement », outre le remboursement du capital des emprunts, retrace les opérations qui modifient la valeur du patrimoine.



Le mot de l'Adjointe aux finances

Depuis deux ans, la gestion de la crise sanitaire a impacté les dépenses de fonctionnement. A ces circonstances particulières, viennent malheureusement s'ajouter les effets pour tout un chacun de la guerre sévissant aux portes de l'Union Européenne. La collectivité devra faire montre de prudence et de vigilance dans un contexte de hausse des prix de l'énergie, des matières premières et des denrées alimentaires.

Concernant la fiscalité, le Conseil municipal s'est prononcé lors de sa séance du 14 mars 2022, pour ne pas augmenter les différents taux en cours sur la commune. Le budget 2022 a pour objectif de poursuivre la mise en œuvre du programme de la municipalité dans un souci de maintien des principes de gestion préservant la bonne santé financière et les équilibres structurants.

Les axes principaux d'investissement seront :

- Les moyens des services avec, entre autres, la mise aux normes du restaurant scolaire, la sécurisation du réseau informatique communal, le renouvellement du minibus du service enfance-jeunesse et du matériel d'entretien des espaces verts.

- L'engagement « social » est marqué par le programme de réalisation de logements sociaux et par le lancement du projet de la Maison médicale.

- Concernant l'entretien du patrimoine : le chantier de restauration de la salle de sport Maryvonne Dupureur va pouvoir débuter, nous poursuivrons l'installation de panneaux photovoltaïques, la prochaine étant celle de l'EVI. 2022 sera également l'année de clôture de la restauration de l'église.

- Enfin, l'entretien de la voirie sera marqué par la poursuite des effacements de réseaux et l'aménagement de la rue F. Jaffrain avec notamment la réalisation d'un cheminement doux.

Isabelle PLAZE,

Adjointe au Maire en charge des finances et de l'attractivité

Les subventions aux associations

Le mot de l'Adjointe aux associations

De nombreux dossiers parviennent chaque année en mairie.

Ils sont tous lus et étudiés par la commission qui se réunit en janvier.

Les propositions de subvention, réparties en subventions communales ou extra communales, sont soumises au vote du Conseil municipal.

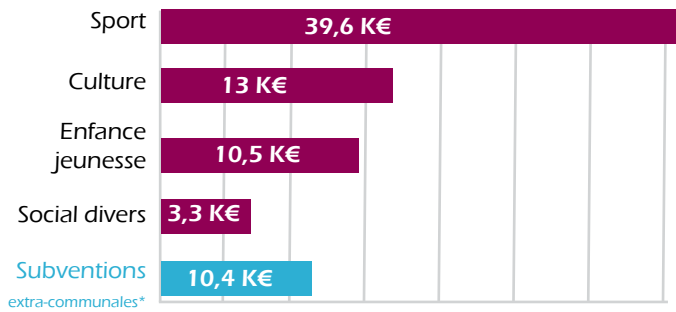
Celles-ci seront ensuite versées aux associations.

Cathy RIVIERE

Maire-adjointe à la vie associative, sports et animations

Répartition des subventions par activité (hors contrat d'association)

• Subventions communales 66,4 € (K€ : millier d'euros)



* Détails de la distribution :

Sport 0,8K€, social 0,52 K€, divers (adhésion aux Maires de France), Agence Locale Énergie 6 K€, Enfance-jeunesse 0,5 K€, culture 2 K€.

Les investissements en images

1. Maison médicale

La Maison médicale est un projet partagé avec la minorité, construit avec la population et les médecins.



2. Cheminement doux

Poursuite du programme facilitant les liaisons inter quartiers à pied et à deux roues.



3. Cuisine

Les investissements en matériels permettront les mises aux normes et donneront les moyens de répondre aux exigences de la loi Egalim et de réaliser des plats «faits maison».



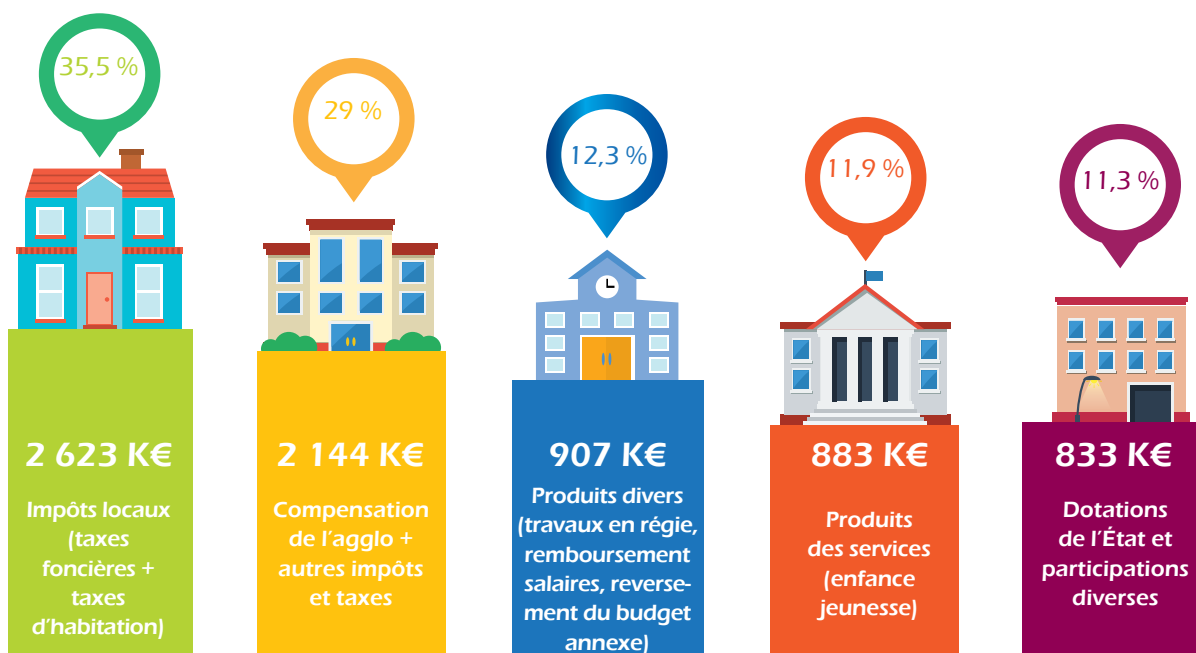
4. Mini-bus

Changement du véhicule et sécurisation du transport des enfants.



Le fonctionnement

Les recettes : 7 390 K€



Les dépenses réelles : 5 970 K€



→ 2 559 K€
Enfance jeunesse
et vie scolaire
Restauration
municipale
Social



→ 1 448 K€

Administration générale
(fonctionnement des services
municipaux)
Communication et citoyenneté



→ 1 453 K€

Cadre de vie
(entretien : bâtiments,
voirie, réseaux, espaces verts)



→ 37 K€

Frais financiers
(Intérêts des emprunts)



→ 473 K€

Culture, sport et loisirs

La différence entre les recettes et les dépenses réelles permet de dégager un autofinancement affecté à l'investissement :
7 390 K€ - 5 970 K€ = 1 420 K€.

L'investissement

Les recettes : 4 247 K€

Les investissements sont financés par :

- 1 285 K€ d'excédents de l'année 2021
- 1 420 K€ d'épargne brute de 2022 (autofinancement)
- 323 K€ du fonds de compensation de la TVA et des taxes d'aménagement
- 167 K€ de subventions accordées par l'Agglomération, le Département et l'État
- 1 042 K€ d'emprunt
- 10 K€ de produits divers



L'État a accordé une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local pour les panneaux photovoltaïques de l'espace de vie.

Les dépenses d'équipement : 3 963 K€

Par thématique

INVESTISSEMENT
COURANT

1 671 K€

PATRIMOINE

886 K€

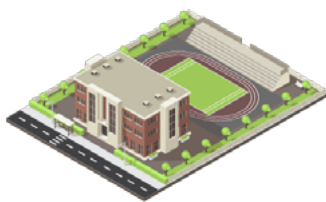
ACTION SOCIALE

646 K€

DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET
ENVIRONNEMENT

760 K€

Par catégorie



Études et travaux
de bâtiments
1 581 K€

- Réhabilitation Salle Dupureur
- Église Saint-Aubin
- Panneaux photovoltaïques
- Maison médicale



Subventions
d'équipement
587 K€

- Logements sociaux
- Effacement réseau et éclairage public



Études et travaux de voirie
et espaces verts
1 473 K€

- Cheminements doux
- Aménagements, sécurisation et entretien de la voirie



Moyens des services
322 K€

- Mini-bus (enfance-jeunesse)
- Cuisine du restaurant scolaire
- Matériel informatique (modernisation et sécurisation)

Les dépenses financières : 281 K€

Dont remboursement du capital des emprunts : 280 K€

Associations

Une conférence des Présidents très appréciée



La toute première conférence des associations a rassemblé une centaine de participants, dont 83 personnes membres d'association, lors d'une matinée exceptionnelle. Les Présidents d'associations et les membres conviés ont pu échanger ensemble sur le tissu associatif local avec les élus.

Les animateurs de l'association Rich'Ess, Patrice Le Hénaff et Soazig Perigault, ont accompagné la municipalité dans la démarche de concertation. Une première pour eux également sur ce type de format. L'association propose au quotidien un accompagnement des porteurs de projets autour de l'économie sociale et solidaire.

Denis Hamayon, le Maire, a débuté la conférence en souhaitant la bienvenue à l'ensemble de l'auditoire expliquant être convaincu de l'importance de la place des associations dans la vie de la commune, « nous nous retrouvons ici pour faire conférence ensemble. »

« L'idée de cette journée est issue des ateliers participatifs que nous avons organisés lors de la campagne électorale. Les responsables d'associations réunis sur deux soirées avaient alors exprimé plusieurs souhaits, notamment celui de se retrouver sur une journée afin de se connaître et d'échanger. Nous n'avions plus qu'à trouver une formule

qui convienne au plus grand nombre, » explique Cathy Rivière, adjointe en charge de la vie associative.

Une matinée sous le signe de l'échange

Rapidement les invités ont été amenés à se diviser par groupe pour mieux faire connaissance. Afin de briser la glace, établir des connexions entre eux et amorcer des propositions concrètes, les animateurs ont proposé des jeux grâce à la méthode des ateliers participatifs avec les chapeaux de Bono ou encore la pelote de laine.

La richesse des échanges autour de la solidarité, de l'échange, des attentes des membres des associations a fait ressortir plusieurs enjeux majeurs :

Comment engager les jeunes dans le milieu associatif ? Comment recruter de nouveaux bénévoles dans les associations ? Comment avoir une meilleure interaction entre associations ? Comment les nouvelles associations peuvent-elles être accompagnées par la commune ? Comment trouver une communication efficiente pour les animations des associations ?

Mais aussi des idées : construction d'une salle multifonctions, rénovation de certains espaces, ...

Et beaucoup d'aspects positifs aussi, les associations ont souligné la qualité des infrastructures et la gratuité du prêt de matériel.

Un moment très apprécié de chacun qui aboutira prochainement à une restitution pour chacun des participants.

Portrait

Annick Gillette, l'âme de la mairie part en retraite



Si vous êtes déjà venus à la mairie, vous l'avez certainement déjà croisé, arrivée en 2006 Annick Gillette est l'âme de la mairie d'Yffiniac. Toujours souriante et accueillante, cet agent d'accueil a marqué les esprits des citoyens qu'elle a croisés.

Adjointe administrative dans la fonction publique depuis 1987, elle est partie à la retraite au 1^{er} avril 2022. La jeune retraitée aura travaillé sous les mandatures de Michel

Hinault et Denis Hamayon le Maire actuel.

« A l'époque, j'ai voulu rejoindre la maire d'Yffiniac pour me rapprocher de mon domicile. J'y suis finalement restée pour les bonnes conditions de travail, la bonne entente avec les collègues et les élus et cela depuis 16 ans déjà ! Il y a toujours eu une bonne ambiance, les années sont passées vite, » explique Annick Gillette.

Quand on l'interroge, elle nous explique ce qui a changé pendant sa carrière : « j'avais déjà l'outil informatique dans l'ancien poste où je travaillais, ça n'a donc pas été une révolution mais ce que j'ai vu évoluer se sont surtout les traitements de l'administratif au quotidien. Aujourd'hui, on ne fait plus de cartes d'identité ou de passeport car il faut être équipé en biométrie et cela prend beaucoup de temps. D'un autre côté, on a de nouvelles tâches pour l'état civil. De ce point de vue là aussi, on voit que la vie des usagers a changé. Je reçois beaucoup

plus de demandes de divorce ou de départs. C'est un métier qui suit la vie des gens au quotidien. C'est aussi ce qui m'a passionné pendant toutes ces années. »

Cette amoureuse des voyages et de son jardin nous manquera beaucoup, au nom de l'ensemble des élus et du personnel : « nous te souhaitons une bonne retraite Annick ! » s'exprime le maire.

Le mois prochain, nous vous présenterons, celle qui prendra sa suite, Manuela Bertrand.

Petit bonus : on lui a demandé si elle avait une anecdote à nous raconter, elle a conservé quelques « perles » dans un carnet mais toujours avec bienveillance. « Je garde le souvenir d'un couple d'Anglais venu nous demander si nous avions des chambres de libre, car c'était inscrit « Hôtel de ville » sur la façade ou encore ce monsieur qui, un jour, m'a demandé un « Annuaire » !

Forum Emplois des jeunes

À la recherche d'un job d'été ? D'une entreprise pour un apprentissage sur l'agglomération de Saint-Brieuc ?

Préparez votre CV et venez profiter d'un forum emploi à Yffiniac, un rendez-vous incontournable sur le territoire pour les jeunes de 16 à 30 ans, le mercredi 20 avril, organisé notamment avec les villes de Ploufragan, Plédran, Saint-Brieuc, Binic Étables sur mer, Plourhan, Pordic, Plérin et Tréguex.

En une après-midi, vous pourrez voir une trentaine de recruteurs présents sur le Forum, des stands d'information jeunesse seront également à disposition pour répondre à toutes vos questions.

Mercredi 20 avril / 14h-18h
Salle du Belvédère - Yffiniac
Pass sanitaire obligatoire



École Simone Veil

« Savoir rouler à vélo »

Les 3 classes de CM2 bénéficiaient, grâce au financement de l'agglomération pour 2/3 et de la ville d'Yffiniac pour 1/3, d'une formation dispensée par l'USEP. Les élèves ont découvert le « Savoir rouler à vélo » (Srav) afin de favoriser la pratique en toute sécurité. Le Savoir rouler à vélo est un dispositif national du Ministère de l'Éducation nationale et des sports, qui souhaite qu'un maximum d'élèves, du CE2 au CM2, ait la capacité de se déplacer à vélo, en particulier pour se rendre jusqu'à leur collège de secteur. Les élèves ont étudié la connaissance du vélo, sa maniabilité en circuit fermé puis la sortie en circuit ouvert. Ils ont également abordé les notions d'écologie et de santé. À l'issue des séances, l'USEP pourra distribuer les attestations de savoir rouler pour les élèves ayant passé avec succès les différentes étapes.



École Saint-Aubin

Les élèves font leur show

C'est un retour qui fait plaisir aux enfants, il s'agit du...cirque ! Une activité très attendue par les écoliers. Le cycle autour de la thématique du cirque se déroule en plusieurs séances et aboutira à un spectacle devant les familles.

La classe de grande section - CP de madame Karine Joubin Launaux s'est prêtée à la photo du jour, où l'on voit les enfants écouter attentivement les consignes. « Cela fait 39 ans que nous faisons des journées découvertes avec les classes, c'est important d'écouter les consignes pour votre sécurité » explique le directeur du cirque.

Ces ateliers se déroulent dans le cadre du projet intitulé « Je vis, Je ressens, Je m'exprime ». « Permettre à nos élèves de découvrir un nouveau monde et au-fur-et-à-mesure de la semaine, les voir prendre confiance en eux, développer leurs talents. Réussir à préparer un spectacle qui sera joué devant 500 personnes, c'est un travail sur soi très difficile pour beaucoup d'entre eux. Les valeurs de dépassement de soi, de persévérance, d'entraide sont toutes mises en avant dans ce projet » commente monsieur Beurel, le directeur de l'école.



L'activité cirque est en grande partie financée grâce à la vente de brioches : « Près de 2000 brioches ont été vendues pour soutenir financièrement la participation des parents » se réjouit la présidente de l'APEL, qui organise l'activité cirque. « Chaque enfant aura l'occasion de passer au moins 2 fois au cours de sa scolarité sous le chapiteau » conclut-elle.

Le moi[s] du numérique

Réinventer l'Histoire

Rendez-vous incontournable, le mois du numérique est un moment propice pour plonger dans un nouvel univers.

Du 2 au 23 avril, l'Histoire est le thème proposé par les médiathèques de la Baie. L'équipe de la médiathèque d'Yffiniac vous a concocté un programme spécial en lien avec la Journée Portes Ouvertes de la commune.

Exposition

A partir de photos prises à divers endroits d'Yffiniac par la photographe Sarah Salem, la ville s'anime et se contorsionne sous les histoires imaginaires des artistes. Le tout avec une grande carte répertoriant les lieux photographiés.

Du 02 au 23 avril - entrée libre



Spectacle

Pour clore l'exposition en beauté, le duo composé par Morgane Lecuff et Jérémie Chapelain reviendra pour le spectacle « Pour un patrimoine imaginaire d'Yffiniac », toujours en rapport avec l'exposition photo « Yffiniac et son double ».

23 avril - 15h à 16h

Tout public / gratuit sur réservation

Espace jeux pour tous

Chrystelle Audrain, de la ludothèque, sera présente mardi 12 avril de 15h à 17h30 à la médiathèque pour vous faire découvrir des jeux sur le thème des contes et légendes.

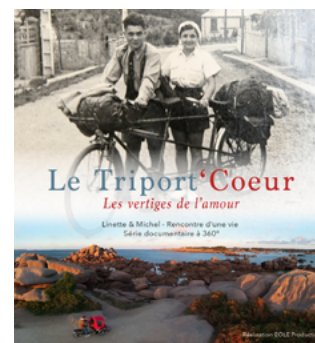
Caravane itinérante en réalité virtuelle

« Triport'cœur, les vertiges de l'amour », une animation sur la réalité virtuelle présentée dans le cadre du mois du numérique des médiathèques de la Baie.

Cette animation se déroulera dans une caravane située place des Chocards et proposera 4 séances d'environ 1h, un film d'une dizaine de minutes en réalité virtuelle où Linette raconte avec tendresse la rencontre avec son mari suivi d'un échange

avec Vincent Lessirard, le réalisateur. Une histoire à huis clos, qui accueillera jusqu'à 5 personnes par séance. Une véritable immersion !

« Cette démonstration de la réalité virtuelle s'adresse évidemment à tous mais nous souhaitons surtout inviter les seniors à la découverte de cette nouvelle technologie », explique Karine Derrien, responsable de la médiathèque.



15 avril - 14h à 18h

Place des Chocards

Tout public / entrée libre



Animations

Programme de la Fête du Printemps

Le programme de la Fête du Printemps se dévoile avec une parade dans le bourg, au départ de l'EVI (place François Mitterrand) à 11h. C'est gratuit, venez avec votre vélo décoré et votre bonne humeur. Après une petite balade, le cortège rejoindra le complexe sportif en fanfare grâce à la présence de musiciens qui suivront les cyclistes. Le marché sera lui aussi animé.

A l'arrivée : buvette, repas, château gonflable, jeux avec « J'irai jouer chez vous » et parcours Gymkhana attendront les sportifs.

Les animations sont gratuites, pour profiter

du repas il faudra réserver et régler auprès de vos commerçants, membres des « Vitrines d'Yffiniac ». Vous pouvez réserver dès à présent !

L'association des vitrines vous réserve aussi un concours exceptionnel du 04 au 30 avril, jouez et gagnez par tirage au sort un vélo électrique en vous rendant dans vos boutiques participantes.

Les plus beaux vélos seront aussi récompensés durant la journée.

Dimanche 1^{er} mai 11 > 17h

Gratuit

Vos animations en avril

Fête des plantes

La Fête des plantes devait fêter ses 10 ans l'an dernier, un anniversaire contrarié par la crise covid. Rattrapage cette année, ils vous attendent nombreux pour partager leur amour des belles plantes.

Dimanche 10 avril - Hippodrome de la Baie

Vide-greniers

L'association de l'Anse solidaire vous propose son vide-greniers du printemps. Entrée 1 €

Dimanche 24 avril 2022 - Hippodrome de la Baie



**Je(ux) récup
Je(ux) recycle
Je joue**

Prenez l'Air !

Le dimanche 10 avril, les bénévoles du Comité d'Animation proposent une « animation verte ». QUESACO ? Des jeux fabriqués avec de la récup'.

Laissez-vous tenter par le chamboule-tout, le bowling, la pêche à la ligne, la marelle...

**Sur le marché de 10h à 12h
Gratuit – Pour tous
Place de l'Europe**

**Je(ux) récup'
Je(ux) recycle
Je joue**

Sur le marché
YFFINIAC

10h - 12h

Pour les petits

et aussi pour les grands

**8 jeux à
tester en
libre accès**

Bravo !

**Dimanche
10
Avril**

U
C
C
U
C
U

Comité d'Animation
Rue de la République - 56 14 00 22 24

Conseil municipal du 14 mars 2022 en bref**Le Conseil municipal :**

• **Approuve** le projet de déplacement du candélabre n° U2378 situé au droit du n°2 rue Edgar Degas, présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 1555,20 € TTC.

• **Déclare** que les comptes de gestion du budget principal « commune » et du budget annexe « Lotissements » dressés, pour l'exercice 2021, par le comptable public, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

• **Déclare** que les comptes administratifs dressés, pour l'exercice 2021, par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

• **Affecte** les excédents de fonctionnement des budgets principal et annexe «lotissements» comme suit : l'excédent de fonctionnement du budget principal de la commune de 819.980,47€ en section d'investissement, pour le financement des dépenses d'équipement du budget primitif 2022 et l'excédent de fonctionnement du budget annexe « Lotissements » de 580.635,02€ en section de fonctionnement.

• **Décide** de ne pas augmenter les taux de la fiscalité directe locale (taxes foncières et taxe d'habitation sur les résidences secondaires).

• **Adopte** les budgets primitifs (cf. les détails pages 4 à 7 du Sillon)

• **Décide** de verser en solidarité avec le peuple ukrainien une subvention de 1000€ à l'association Pompier international Côtes d'Armor qui intervient en Ukraine.

• **Autorise** le Maire à présenter une demande de participation financière de l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour le projet de réalisation d'une voie réservée aux déplacements doux ainsi que l'aménagement de trottoirs et de plateaux surélevés au droit de la rue des Mouettes et de la voie d'accès au nord de la Gare. Le montant des travaux est estimé à 600000€ TTC.

• **Décide** de mettre à jour le tableau des effectifs des agents de la commune.

• **Décide** de mettre en place une gratification des stagiaires réalisant un stage au sein des services communaux.

• **Décide** de la création de postes de saisonniers pour les accueils de loisirs et le service espaces verts pour la période estivale.

MINORITÉ

Ensemble Imaginons YFFINIAC Demain Budget 2022

Le Conseil municipal du 14 mars dernier était consacré à l'approbation des comptes administratifs 2021 et au vote du budget primitif 2022.

Comme nous l'avons déjà évoqué lors du débat d'orientation budgétaire, nos dépenses de fonctionnement ont évolué plus vite que nos recettes pour l'année 2021 (+377.000€) diminuant de fait notre capacité à autofinancer les futurs investissements.

La crise sanitaire est en partie responsable de cet écart.

Pour 2022, la progression de nos dépenses, d'après le budget primitif, sera supérieure de 277 000€ à celle de nos recettes. Nous serons encore sous le coup de la crise sanitaire, mais aussi confrontés avec la perte de la dynamique de nos recettes fiscales, qui désormais ne se fait que grâce à l'impôt foncier bâti et non bâti, depuis la suppression progressive de la taxe d'habitation.

Peut-on alors envisager une moindre

progression de nos dépenses ?

- Fin espérée de la crise COVID qui a engendré beaucoup de surcoûts

- Gain en termes d'économie d'énergie avec l'ensemble des rénovations en cours sur nos bâtiments communaux.

- Mutualisations diverses en lien avec Saint-Brieuc Armor Agglomération qui devraient permettre des allègements de charges.

Nous pensons, que ce budget 2022 sera fortement exposé à des décisions modificatives à la hausse, avec une inflation qui se profile sur les coûts des matières premières, de l'énergie et des denrées alimentaires.

Pas facile, dans ces conditions de construire un budget, dans une période encore trouble et avec autant d'incertitudes.

Cependant, nous ne pourrions pas continuer à avoir autant d'écart, en termes de progression de nos dépenses par rapport aux recettes. Il faudra tôt ou tard diminuer notre volume de dépenses ou augmenter nos recettes, pour maintenir un équilibre de nos finances.

Les investissements prévus pour 2022 sont conséquents, d'autant plus que les projets prévus au budget 2021 n'ont pas été réalisés en totalité au cours de cette année. Nous souhaitons, qu'il puisse rester une place pour des projets plus modestes, dont notre groupe était porteur, lors de la campagne électorale 2020.

Nous avons fait part de nos inquiétudes, au moment du vote de ce budget, mais dans un esprit constructif et satisfaits de voir aboutir notre projet de maison médicale, nous l'avons adopté.

Nous sommes à votre écoute et vous recevrons avec plaisir au cours de notre prochaine permanence, du samedi 9 avril à 11h en mairie.

Vos conseillers du groupe :

F.Robert D.Lefebvre F.Bouliou P.Rimauro
E.Deslande

fryffiniac2020@gmail.com

07-82-22-88-16

État civil et urbanisme

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD), ces informations sont communiquées uniquement sur la version papier du Sillon ou sur demande auprès de la mairie.

Permanence des Conseillers départementaux

Denis Hamayon et Christine Métois-Le Bras, conseillers départementaux, tiennent des permanences dans les quatre communes du canton une fois par mois. Vous pouvez les rencontrer sans rendez-vous, pour évoquer tous les sujets relatifs aux compétences du département : les collèges, les routes et la mobilité, l'insertion, le handicap, etc.

Christine Métois - Le Bras tiendra une permanence à Yffiniac : samedi 9 avril de 10h30 à 12h bureau de permanence.



Chaque 3^e dimanche du mois : rassemblement de véhicules anciens
Parking Hyper U - (Les Mordus de l'Auto)

AVRIL

DIMANCHE 10 - Élection présidentielle - Salle des Fêtes (Municipalité)

DIMANCHE 10 - Animation jeux - Marché d'Yffiniac (Comité d'Animation)

DIMANCHE 10 - Fête des plantes - Hippodrome (Plantes en folies)

DIMANCHE 17 - Anniversaire du Marché (Municipalité et Comité d'Animation)

MERCREDI 20 - Forum emploi des jeunes - Salle du Belvédère (Municipalité)

JEUDI 21 - Tournoi tennis - Tennis boulodrome (Tennis club)

VENDREDI 22 - Concours de belote (Amis de la Baie)

VENDREDI 22 - Atelier Bien-être Femmes de 19h30 à 21h30 (Ma Bulle d'harmonie)

SAMEDI 23 - 2 Ateliers Bien-être Duos parents/ enfants (Ma Bulle d'harmonie)

DIMANCHE 24 - Élection présidentielle second tour - Salle des Fêtes

(Municipalité)

DIMANCHE 24 - Championnat 22 - Tennis boulodrome (Pétanque Club)

DIMANCHE 24 - Vide-greniers - Hippodrome (Anse solidaire)

MAI

DIMANCHE 1^{er} - Fête du Printemps - Complexe sportif (Municipalité)

DIMANCHE 1^{er} - Tournoi régional (Échecs Passion)

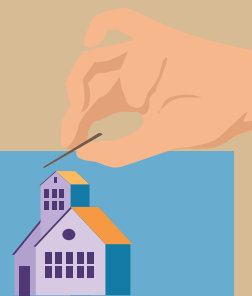
Démocratie participative Journée Citoyenne

La Journée Citoyenne est relancée, on se donne rendez-vous le samedi 21 mai pour l'édition 2022.

Nouveauté cette année, nous vous proposons un repas le midi, un moment de convivialité offert pour partager plus que le pain sur la planche !

Des idées ? Des suggestions ?
Contacter le service communication par mail :
communication@yffiniac.bzh

**Rendez-vous - samedi 21 mai à 9h
au Complexe sportif
Repas offert au Complexe (12h30)
Prévoyez des vêtements confortables**



Prochaine parution : Mai 2022

Merci de nous faire parvenir vos articles au plus tard
mi-mai à : communication@yffiniac.bzh



MAIRIE : Place de la Mairie - BP 9 - 22120 Yffiniac - Tél. : 02 96 72 60 33
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30),
samedi de 9h à 12h (État civil) - accueil@yffiniac.bzh - www.yffiniac.bzh

Directeur de la publication : Denis Hamayon - Mise en page : service communication
Crédits photos : service communication, écoles et associations, Freepik
Le Sillon est édité à 2 700 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.
Distribution : Mairie d'Yffiniac - Impression : Roudenn Grafik

Retrouvez ce magazine sur www.yffiniac.bzh